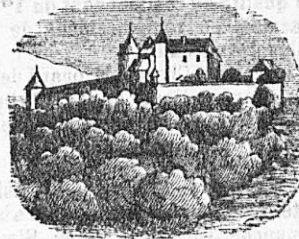




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . 1 an » 9 50
 » . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9³⁰ (dim. j. f. 1³⁰) 2¹⁰ 9¹⁷. BULLE, dép. 5¹⁰ (7³⁰) 11³⁵ 7²⁰.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

La Suisse en péril.

On parle trop de socialisme lorsqu'on expose les méfaits de la dernière grève ; on a l'air de charger cette organisation de toutes les fautes commises, de tous les crimes de lèse-patrie qui ont été commis par les gréviculteurs. Or, le socialisme bien compris, celui qui est cultivé par l'immense majorité du peuple des travailleurs, ce socialisme qui ne tend qu'à améliorer le sort des classes, ce socialisme-là ne fera jamais courir le moindre péril à notre pays.

Mais ce ne sont pas les ouvriers suisses, ceux qui veulent faire aboutir leurs justes revendications, non point par la violence, mais dans la légalité, qui sont les auteurs de désordres ; les véritables auteurs du traquenard tendu au vrai socialisme sont, comme on le sait, des éléments louches étrangers ou naturalisés, c'est-à-dire des hommes imbus d'idées absolument contraires à notre mentalité républicaine.

Il est absolument injuste et inique de faire supporter à la classe ouvrière toute entière, respectueuse de la liberté et de la légalité, la responsabilité des désordres intervenus en Suisse. Ce que l'on doit rechercher, c'est la source de ces désordres, ce sont les vrais auteurs du mouvement révolutionnaire.

Or, depuis longtemps, ces auteurs sont connus, du moins les plus fortes têtes. Il existe un seul moyen d'empêcher le retour de semblables faits ; c'est un acte d'autorité que la Suisse doit poser ; elle doit, pour obtenir la tranquillité nécessaire à son développement économique, mettre ces individus dans l'impossibilité de nuire, soit en les frappant de peines très sévères, soit en les expulsant purement et simplement.

Vieux républicains, nous n'avons pas à prendre des leçons de démocratie chez des nations qui viennent de se réveiller à la démocratie. Ce ne sont ni les Russes, ni les Allemands, qui ont le pouvoir de nous enseigner ce que nous devons faire pour le bien du peuple. Leurs essais de démocratisation sont trop malheureux pour que nous puissions les prendre en exemple.

Ce que les auteurs de la grève et de la tentative de révolution sociale recherchaient, ce n'était nullement une amélioration du sort des travailleurs ;

ce qu'ils voulaient, c'était le désordre, le renversement de l'ordre social, l'anarchie, en un mot, grâce à laquelle il leur aurait été possible d'assouvir leurs instincts et de tenter la réalisation de leurs rêves de tyrannie.

Qu'on se souvienne que, en pleine guerre, Grimm et Platten ont pu obtenir de l'Allemagne toutes facilités de traverser le territoire allemand, pour se rendre en Russie répandre le virus de la révolution. Cette facilité accordée à ces deux révolutionnaires désireux de jouer aux Marat, Robespierre et Danton est la meilleure preuve de la mentalité qui les anime ; ils veulent encore les servir contre nous et contre nos voisins du sud et de l'ouest.

Peut-être encore que cette collaboration en faveur de l'empire allemand était inconsciente. Dans ce cas, si ces citoyens n'ont pas su comprendre le rôle infâme qui leur était dévolu, s'ils se sont montrés inconscients dans leur œuvre de désorganisation, comment ont-ils l'audace de se poser en défenseurs du peuple des travailleurs. Ce que ce peuple veut à sa tête ce ne sont pas des êtres inconscients qui les mèneraient à tous les échecs, à toutes les turpitudes ; ils veulent, au contraire, des hommes au vrai sens du mot, des citoyens éclairés, respectueux des lois, mais fermement résolus à faire aboutir les améliorations du sort des travailleurs, par la voie légale.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si Grimm et Platten, qui ont voulu implanter chez nous le règne de l'obéissance passive si fort en honneur en Allemagne, sont hautement désavoués par la plus grande partie des socialistes honnêtes de la Suisse.

C'est là leur première punition. La seconde, celle qui les mettra dans l'impossibilité de nuire une seconde fois, le peuple se chargera de la leur infliger, soit directement, soit par la voie de ses vrais représentants.

Ils osent encore lever la tête et proférer de nouvelles menaces ; qu'on ne leur laisse pas le temps de réaliser même un semblant d'exécution ; ils se sont mis hors la loi, agissons à leur égard ainsi qu'ils l'ont bien voulu.

Le règlement de compte.

Parlant à Newcastle vendredi après midi, M. Lloyd George, ministre anglais, a dit :

« La paix qu'on conclura à la conférence prochaine, doit être une paix juste, une paix sévèrement juste. Il ne faut plus que les Allemands puissent encore trahir ce pays qui les a accueillis. »

Parlant de la question des indemnités, M. Lloyd George dit :

« Cela a toujours été un principe que le perdant paie les frais de guerre dans la mesure de ses moyens. Il ne faut pas que l'Allemagne puisse payer l'indemnité en inondant nos marchés de marchandises offertes en dessous de leur valeur réelle. »

M. Lloyd George se demande si personne n'aura à expier les crimes de la guerre et dit qu'il ne désire pas poursuivre une politique de vengeance, mais que nous devons agir de telle sorte qu'à l'avenir ceux qui seraient tentés de suivre l'exemple des gouvernements qui ont plongé le monde dans l'horreur de cette guerre sachent à quoi ils s'exposeraient au jour du règlement de compte. M. Lloyd George dit qu'il entend rendre responsables ceux qui ont traité nos prisonniers avec inhumanité. « La Grande-Bretagne se rendra devant la cour de justice avec la conscience nette. Il n'y a pas une tache dans ses annales. La victoire est due à la valeur dont nos soldats n'ont cessé de faire preuve et ce sera une leçon pour ceux qui, à l'avenir, pourraient, comme les grands seigneurs, naguère en Prusse, espérer négliger dans leurs calculs cette petite île que nous sommes. »

Parlant de la culpabilité des auteurs de la guerre, M. Lloyd George dit :

« Nous nous attendons à ce que l'enquête soit loyale et sévère, à ce qu'elle soit complète jusque dans ses conséquences. »

Au sujet de la campagne sous-marine, M. Lloyd George dit que les pirates doivent recevoir leurs châtiments. Quiconque a dévasté le sol d'un autre pays, doit-on répondre.

Le premier ministre rappelle que lorsque l'Allemagne a battu la France, elle a établi le principe que le perdant paie les frais. Si personne n'était tenu responsable de cette guerre qui a ravi la vie à des millions de jeunes hommes appartenant à l'élite de l'Europe, tout ce que M. Lloyd George pourrait dire, c'est qu'il y a une justice pour les criminels pauvres et une autre justice pour les empereurs et les rois.

« Incontestablement deux crimes ont été commis contre le droit des gens. L'un fut un crime contre l'humanité : c'est celui d'avoir comploté cette grande guerre ; l'autre est un crime contre le droit des gens. Nous devons veiller à ce que les leçons de cette guerre terrible qui a soumis le monde à de tels ravages, qui a arrêté le cours de la civilisation, qui, à beaucoup d'égards, l'a fait reculer, qui a laissé dans le cœur, dans l'esprit, dans les membres de myriades d'hommes et de femmes du monde presque tout entier, ses empreintes, nous devons veiller, dis-je, à ce que ces leçons ne soient pas perdues. Nous devons peser maintenant nos actes avec une inflexible fermeté, que la crainte même ne pourrait pas influencer, et pour qu'il ne soit plus jamais permis la répétition dans l'histoire de semblables crimes. »

Le Temps reproduit un télégramme de Berlin publié dans la Gazette de Lausanne disant que le gouvernement allemand a proposé aux gouvernements français, anglais, belge, italien et américain, par l'entremise de la Suisse, qu'une commission neutre soit établie en vue d'examiner la question des responsabilités de la guerre.

Le Temps remarque que les gouvernements alliés n'ont rien à craindre de la pleine lumière. Ils l'ont prouvé déjà en publiant dès 1914 un recueil des documents diplomatiques, singulièrement plus complet que le Livre blanc allemand.

Mais il est intolérable que le gouvernement allemand actuel, composé d'hommes qui ont participé par leurs actes ou leurs votes aux responsabilités de la guerre en 1914 et les ont couvertes depuis lors, par le silence ou le mensonge, s'adresse maintenant aux Alliés comme si ceux-ci avaient les mêmes comptes à rendre que l'Allemagne.

Il faut une inconscience vraiment phénoménale, ou bien une insupportable mauvaise foi, pour demander justice à l'Entente, en considérant au même titre le témoignage des victimes et la défense des inculpés.

NOUVELLES SUISSES

Au 1^{er} corps d'armée. — Le Conseil fédéral a nommé le colonel Bonnaud, commandant de la 1^{re} division,

en qualité de commandant du 1^{er} corps d'armée, en remplacement de feu le colonel Audéoud.

Le colonel Charles-Edouard de Meuron, commandant de la 2^e brigade d'infanterie, est nommé commandant de la 1^{re} division.

Le crime de Genève. L'assassin arrêté. — La police genevoise a arrêté dimanche soir un nommé Simonini, âgé de 53 ans, bibliothécaire de l'orchestre du Karsaal, inculpé d'assassinat sur la personne du musicien Schneegans.

Il a été établi que Simonini a acheté le sabre qui a servi à commettre le meurtre chez un gager de la rue du Temple qui l'a reconnu.

Les soldats allemands à la frontière suisse. — De nombreux soldats de l'armée allemande qui ont leur domicile en Suisse sont déjà arrivés à la frontière suisse. La Suisse leur refuse momentanément l'entrée dans le pays. Pour éviter l'accumulation de grandes masses d'hommes et des difficultés de ravitaillement dans les localités frontalières, les autorités militaires allemandes sont invitées à ne plus démobiliser les hommes devant se rendre en Suisse.

La guerre en Europe.

Les massacres de Lemberg.

Le bureau de correspondance israélite communique qu'il a reçu des rapports authentiques du Conseil national juif de Vienne, de l'Organisation universelle sioniste et d'autres corporations qui donnent des détails sur les cruautés commises par les légionnaires polonais pendant le pogrom dans le faubourg israélite de Lemberg. Ce pogrom a commencé le 22 novembre par l'entrée des légionnaires polonais, qui ont pillé les magasins juifs, vendu et enlevé des quantités de marchandises appartenant aux Juifs. Le 23, les massacres ont commencé. Les légionnaires polonais ont rassemblé les Juifs et les ont assassinés. Quelques centaines de Juifs se sont enfuis dans la synagogue, qui a été cernée par les légionnaires et incendiée. Les malheureuses victimes qui voulaient sauter par les fenêtres ont été tuées. La salle de prière a été complètement détruite et plus de 100 victimes ont été retrouvées carbonisées.

Plus tard, ces atrocités abominables ont été renouvelées en grand. Tout le quartier des Israélites a été cerné par les légionnaires polonais. Quelques rues ont été fermées et chaque maison

pillée systématiquement et incendiée par des bombes jetées dans les caves. Dans ce massacre, il y a eu plus de 1100 victimes parmi la population juive. Le pogrom est exclusivement l'œuvre des légionnaires sous le commandement d'officiers.

Comme on l'a appris ultérieurement, il avait été annoncé qu'après la conquête de Lemberg, on organisait un pogrom de 48 heures, avec l'autorisation des chefs.

Violation de la légation suisse en Russie.

Suivant une information de Petrograd, les troupes bolchévistes de cette ville ont attaqué la légation de Norvège, s'emparant des archives de la légation suisse, dont les intérêts sont confiés provisoirement à la légation de Norvège.

Le journal *Aftenposten* a appris au ministère des affaires étrangères de Norvège, que, jusqu'à présent, la Norvège n'a fait aucune démarche à la suite de cette violation.

CANTON DE FRIBOURG

Les assassins de Marly.

On soupçonnait deux déserteurs américains, Crix et Nancio, d'avoir assassiné dans le bois de l'Eglise près Marly, au mois de septembre, le déserteur italien Waillermoz. On sut que les deux Américains avaient passé en France, où ils ont rejoint l'armée américaine. Ils ont été arrêtés et ont avoué le crime.

GRUYERE

Le départ de nos internés.

— Samedi dernier, un peu après midi, un train spécial des C. E. G. emportait vers leur patrie les hôtes que nous avons appris à aimer et à estimer, les internés français et belges.

A la gare, une foule compacte attendait les internés qui sont arrivés précédés d'une batterie de tambours, de la Chorale et de six bannières. Le public a vivement regretté l'absence de la musique qui est toujours très appréciée en pareille circonstance.

Après un chant d'adieu chanté par la Chorale, le train s'est ébranlé aux acclamations de la foule, qui a fait une véritable ovation aux internés.

Les regrets sont unanimes; mais tous, grands et petits, souhaitent de grand cœur à ces victimes de la guerre une heureuse rentrée dans leurs foyers; ils ont bien mérité ce bonheur.

résultat doit être obtenu.

— Merci, ma petite comtesse, pour vos bonnes paroles qui viennent de m'ouvrir les yeux. Voulez-vous vous charger d'un message pour Mademoiselle?

— Assurément je le veux.

— Alors, partez sur l'heure pour Eu où se trouve Mademoiselle et lui présentez mes hommages. Dites-lui bien que je travaille pour elle et son époux. Sa Majesté est bien disposée à leur égard, et bientôt la petite-fille d'Henri IV pourra recevoir son mari, enfin rendu à la liberté. Je m'engage à faire reconnaître publiquement son mariage par le roi.

— Je pars, madame, et bientôt serai de retour.

Le surlendemain, Saint-Aubin était rentré à Paris, ramené par Mademoiselle qui possédait les plus beaux chevaux de France.

Enchantée. Mlle de Montpensier fit savoir à Mme de Montespan qu'elle donnait en toute propriété au duc de Maine, fils de la surintendante, la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu.

La surintendante tint parole. Peu après, Lauzun était libre et rejoignait sa femme.

Mais le roi se refusa toujours à reconnaître publiquement le mariage de son ancien colonel.

Mme de Montespan avait juré de se venger. Elle le fit d'une façon terrible.

Cercle des Arts et Métiers.

— Dimanche après midi, a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Cercle des Arts et Métiers de Bulle. Une trentaine de candidats ont été reçus membres du Cercle. Après s'être levée en mémoire des membres défunts, l'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice et le Bilan. Etant données les circonstances, la situation financière reste néanmoins satisfaisante.

A part un petit changement, l'ancien Comité a été réélu au complet.

La question du banquet traditionnel étant remise sur le tapis, l'assemblée a décidé de l'organiser à nouveau; mais la date n'en est pas fixée définitivement; elle dépendra naturellement de l'état sanitaire général et des circonstances économiques.

Pais les décisions suivantes sont prises à l'unanimité:

1) Le Cercle des Arts et Métiers demande l'étude et l'application d'une vaste réforme politique et économique, dans les domaines cantonal et fédéral, dans le sens de plus de démocratie et plus de justice;

2) Il proteste contre les menées anarchistes des groupes d'extrême-gauche, qui ont abouti à l'essai de grève révolutionnaire du 12 novembre. Il félicite ceux des cheminots, postiers et télégraphistes qui ont résisté à la propagande bolchéviste;

3) Il envoie, par un télégramme, son salut aux soldats fribourgeois, les félicite et les remercie de leur belle et ferme attitude durant la dernière grève. Il salue respectueusement les victimes de la grève.

4) Il s'inscrit pour 100 fr. dans la souscription en faveur des soldats mobilisés.

Nos soldats du landsturm.

— On nous écrit:

Ebikon le 28 novembre 1918.

Un détachement du Bat. 14 Ldet., formé des hommes des 2 et 4 Cie., est cantonné depuis le 6 novembre à Ebikon, charmant village situé à 5 km. de la ville de Lucerne.

Le service demandé à nos braves troupiers du Ldet. était la garde des dépôts de munitions; très mouvementé par des missions spéciales pendant la grève générale, il est redevenu assez calme.

Nous nous faisons un plaisir de faire savoir à nos familles que les relations entre la population civile et nos soldats sont très courtoises, nous tenons de remercier chaleureusement la population de Perlen et Buchrain qui s'est montrée généreuse et affable. Des remerciements tout spéciaux sont adressés à Mr. le Syndic de ces deux

Grâce aux renseignements recueillis par son habile agent Saint-Aubin, et transmis par elle au roi, bonne et prompt justice fut faite.

Sur l'ordre de Louis XIV, une chambre ardente fut établie à l'arsenal, près de la Bastille. Les plus grands seigneurs y furent cités, et nombre de coupables payèrent leur crime de la vie.

Le maréchal de Luxembourg, enfermé à la Bastille, y demeura trois ans; Mme la duchesse de Soissons s'enfuit en Belgique, où l'orgueilleuse nièce de Mazarin vécut depuis lors, à Bruxelles.

Quant à Ricardo, il avait été pris un des premiers.

Fidèle au rendez-vous que lui avait fixé l'abbé, Saint-Aubin s'était présenté le sixième jour après leur entrevue, au Louvre, où l'abbé paraissait au milieu des courtisanes empressées à faire la cour à Mme Scarron.

Le chevalier ne portait pas le moindre nœud à l'épaule gauche et n'était pas vêtu de l'habit de cour. Il avait repris ce jour-là la casaque de buffle de capitaine et sa grande rapière d'ordonnance lui battait les flancs.

Botté, éperonné, casqué comme un reître, le capitaine eut le don des son apparition d'attirer tous les regards.

Avec le harnais de guerre, l'ancien mousquetaire avait, d'ailleurs, repris sa belle assurance.

(A suivre.)

dernières localités ainsi qu'à Messieurs les Directeurs des Fabriques de papier.

La malheureuse grippe n'a pas fait son apparition dans notre détachement; étant donné que le licenciement est proche, nous espérons pouvoir rentrer dans nos foyers, tous en bonne santé, avec la satisfaction d'avoir rempli notre devoir.

Nouveau médecin.

— M. Louis Perroulez, fils du sympathique médecin de notre ville, vient de passer avec un très grand succès ses examens fédéraux de médecine à l'Université de Lausanne. Nos sincères félicitations.

Nécrologie.

— Jeudi dernier, a eu lieu à Romont, l'ensevelissement de M. John Comte, décédé la veille au service militaire, de la grippe.

L'ensevelissement a eu lieu avec les honneurs militaires; le nombreux public qui assistait aux funérailles, les délégations des autorités et de nombreuses sociétés avec leurs bannières, indiquaient assez la grande place qu'occupait le défunt dans la cité romontoise et les sympathies unanimes dont il jouissait.

Comme conseiller communal et comme citoyen, M. John Comte a suivi les traces de son père; toujours affable, prévenant et serviable, il s'est dévoué constamment aux intérêts de sa chère commune.

M. John Comte n'était âgé que de 28 ans et pourtant il a fait beaucoup de bien. Aussi sa mémoire lui survivra dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Nos douloureuses sympathies vont aux parents éprouvés par ce grand deuil.

— M. Léon Caille, fusilier du bataillon 16, dont les parents habitent Monthovon, autre victime de la grippe, a été enseveli samedi dernier. Il était âgé de 25 ans.

Nous présentons aux parents nos sincères condoléances.

Souscription. — Une souscription est organisée par le Conseil communal de Bulle avec le concours de la Croix-Rouge suisse, Section de la Gruyère, pour les buts suivants:

1. — en faveur des soldats fribourgeois mobilisés;
2. — réception des soldats gruyériens à Bulle, à la démobilisation;
3. — pour les besoins de la Croix-Rouge suisse, Section de la Gruyère.

Première liste:

Ville de Bulle, 300 fr. (déjà versé au Régiment). Société électrique de Bulle, 300 fr. Lucien Despond, syndic, 100 fr. Cercle des Arts et Métiers, 100 fr. M. Jules Blanc, conseiller com., 50 fr. M. Crotti Eugène, conseiller com., 20 fr. M. Toffi Louis, conseiller com., 50 fr. M. Morard Paul, conseiller com., 50 fr. M. Glasson James, conseiller com., 50 fr. M. Decroux Henri, conseiller com., 20 fr. M. Kretz Alfred, conseiller com., 10 fr.

Madame Vve DUPASQUIER BLANC et ses enfants Germaine et Agathe BLANC, à Bulle, Monsieur et Madame Emile DUPASQUIER, à la Tour-de-Trême, remercient bien sincèrement les militaires ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Des succès éclatants

courent l'emploi des Tablettes Gaba contre la grippe, la toux, les maux de gorge, en un mot contre toutes les affections des voies respiratoires.

Ces tablettes Wybert, fabriquées autrefois par la pharmacie d'or à Bâle, sont en vente partout dans les boîtes blanches portant la marque GABA ci-dessus, au prix fr. 1.75. Attention! Se méfier des contrefaçons.



Deuxième

Le roi George

Les journaux sont tater que la popula malgré le mauvais t roi d'Angleterre et à réception admirable. George V le symbole dissoluble.

Tous les journaux les toasts de M. Poin parlent d'une alliance dentité des intérêts la France et la Gran

CC

Bons de cais

Le Conseil féd capital de roulement

Intérêt: Ces bons bre; la premi

Remboursement le 5 novemb

Coupures: Ces bo

Domiciles de pa sans frais à la

les guichets de

Certificats nominatifs, chez

férieurs à mill

Prix de vente: I

avec intérêts

Rendement: Le

Domiciles de ven tionale Suis

Bulletin de sous caissé; il doit

fur et à mesu

Berne, le 5

Avis aux domici

Le II^e départ

bons de caisse est

Succursales d

de-Fonds et Win

Les Banques,

course ou à l'agen

Quant aux pu

Générale de la Ba

BERNE, le

Ven

La Commune d'

200

préparés dans sa f

Pour renseigne

les offres indiquan

à 3 heures; l'ad

bureau commu

Avry-dev.-Po

Le roi Georges V à Paris.

Les journaux sont unanimes à constater que la population parisienne, malgré le mauvais temps, a fait au roi d'Angleterre et à ses deux fils une réception admirable. Paris a salué en George V le symbole de l'alliance indissoluble.

Tous les journaux remarquent que les toasts de M. Poincaré et du roi parlent d'une alliance active et de l'identité des intérêts unissant à jamais la France et la Grande-Bretagne. Ils

disent : « Les deux nations ont fait ensemble de grandes choses pendant la guerre et elles en feront de non moins grandes pendant la paix. L'humanité attend d'elles la sécurité dans le droit lui permettant de connaître des jours splendides d'épanouissement. »

Sous le titre « Alliance franco-anglaise », l'*Homme libre* publie l'article suivant :

« C'est un grand événement que le président de la République vient d'annoncer au monde. L'Entente cordiale qui existait avant la guerre entre la France et l'Angleterre, et qui, au

cours de ce terrible conflit, était devenue une alliance de fait, s'est transformée en alliance active qui portera ses premiers fruits pendant les négociations et se prolongera pendant la paix. Les liens d'amitié et d'estime réciproques contractés sur les champs de bataille entre les deux nations sont resserrés. Le pacte est conclu, grâce auquel les deux nations se présenteront à la conférence prochaine, indissolublement unies. Cette alliance est une préface excellente des préliminaires de paix et une garantie de solidité pour les accords internationaux qui se préparent.

C'est pourquoi cette alliance sera accueillie avec joie, non seulement par

les deux peuples qu'elle intéresse plus directement, mais encore par toutes les nations qui, de concert avec la France et l'Angleterre, ont lutté contre la barbarie teutonne et ont fait triompher la cause de la civilisation. »

L'*Echo de Paris* déclare que la coopération des deux peuples domine tellement les cœurs et les intérêts qu'il sera facile d'établir les termes du nouveau contrat. Il conclut : « On peut dire dès maintenant qu'en Europe occidentale, l'alliance formelle de la France et de l'Angleterre jouera un rôle incomparable dans le monde nouveau. »

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de caisse 5 % à un et deux ans pour les besoins de ravitaillement du pays.

Le Conseil fédéral a décidé, dans sa séance du 29 octobre, d'émettre des bons de caisse pour couvrir partiellement le capital de roulement nécessaire pour le ravitaillement du pays, et cela aux conditions suivantes :

Intérêt : Ces bons de caisse sont émis avec taux d'intérêt à 5 % l'an munis de coupons semestriels au 5 mai et 5 novembre ; la première échéance est au 5 mai 1919.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables au choix de l'acheteur au pair le 5 novembre 1919 ou le 5 novembre 1920.

Coupages : Ces bons sont émis en coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr., 10.000 fr. de capital nominal.

Domiciles de paiement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse d'état fédérale à Berne, à toutes les Caisses d'arrondissement des postes et des douanes, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et des autres banques et maisons de banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur ; ils peuvent être déposés, sans frais, contre certificats nominatifs, chez la Direction des Services fédéraux de caisse et de comptabilité à Berne. Ces dépôts ne peuvent être inférieurs à mille francs de capital.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à

99 1/2 % pour les bons de caisse à un an et
99 % pour les bons de caisse à deux ans

avec intérêts courus dès le 5 novembre 1918.

Rendement : Le rendement net est de 5 1/2 % pour les deux catégories de bons de caisse.

Domiciles de vente : Ces bons de caisse sont obtenables aux prix ci-dessus à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et chez toutes les banques et maisons de banques suisses.

Bulletin de souscription : Le bulletin de souscription ci-dessous peut être utilisé pour les deux catégories de bons de caisse ; il doit être détaché et remis à la banque chez qui la souscription est faite. Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 5 novembre 1918.

Département fédéral des finances :
MOTTA.

Avis aux domiciles d'émission : Banques, Maisons de banque, Caisses d'épargne.

Le II^e département de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse à Berne, où l'émission de ces bons de caisse est centralisée, a établi des dépôts de titres auprès des sièges suivants de la Banque Nationale Suisse :

Succursales de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Zurich, Agences de la Chaux-de-Fonds et Winterthur.

Les Banques, Maisons de banque et Caisse d'épargne Suisses sont priées d'adresser leurs demandes de titres à la succursale ou à l'agence de la Banque Nationale Suisse dans le rayon de laquelle elles sont domiciliées.

Quant aux prospectus et bulletins de souscription, ils devront être demandés au II^e Département de la Direction Générale de la Banque Nationale Suisse, à Berne.

BERNE, le 28 novembre 1918.

Banque Nationale Suisse.

Vente de bois.

La Commune d'Avry-dev.-Pont offre à vendre environ
200 m³ de billons

préparés dans sa forêt du Gibloux.

Pour renseignements, s'adresser au soussigné qui recevra les offres indiquant le prix du m³ jusqu'au 15 décembre, à 3 heures ; l'adjudication aura lieu à la même heure au bureau communal.

Avry-dev.-Pont, le 26 novembre 1918

A. Grivel, forestier-chef.

A vendre un hache-paille

dernier modèle.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2189 B.

Chiienne égarée.

Une petite chiienne bassette, manteau noir avec pattes jaunes, sans col, s'est égarée depuis quelques jours.
2220
Prière d'aviser Deillon Walther, Hôtel de l'Union, La Joux.

ATTENTION

Suis acheteur de toute quantité de bois en grume, monles, fagots.
Offres sous P 6567 F. à Publicitas S. A., Fribourg.

On donnerait une ou deux vaches en hivernage

à choisir entre neuf, une partie fraîches vécées.
S'adresser à Philippe Schuwéy, Bellegarde.

A vendre un manège

en bon état, avec la batteuse, et 3 stères de

bois sec

S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2275 B.

Pierre Fragnière HORLOGER

nouvellement établi à

VUIPPENS

se recommande au public pour tous travaux concernant son état.

Réparations garanties.

Vente. — Echange.

Prix très modérés.

Bonne sommelière est demandée

pour le 1^{er} janvier, dans un café de la Gruyère.

S'adresser sous P. 2278 B. à Publicitas S. A., Bulle.

JEUNE FILLE

propre et active, connaissant la cuisine

est demandée.

Entrée de suite ou date à convenir.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2289 B.

JEUNE FILLE

de 15 à 17 ans.

est demandée

dans famille en ville pour s'occuper des enfants.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2288 B.

Vente de bois par soumission.

La Commune de BOTTERENS met en vente, par voie de soumission, environ

150 m³ billes foyard
et 10 m³ billons

préparés à proximité de la route cantonale.

Les soumissions indiquant le prix du m³ seront déposées auprès de M. le Syndic jusqu'au mercredi 11 décembre, à 6 h. du soir.

Pour voir les bois, le forestier communal sera à la disposition des amateurs le lundi 9 décembre, de 10 heures à midi.

Botterens, le 24 novembre 1918.
Par ordre : Le Secrétaire.

Pour la France on cherche bon domestique de campagne.

Adresser offres et conditions de gage à WERREN, Chatillon-de-Michaille (Ain - France).

CABINET DENTAIRE
H. DOUSSE, Chirurgien - dentiste
 Téléphone 42 **BULLE** Avenue de la Gare
 Laboratoire spécial de prothèse moderne.
 Dentier avec plaque incassable, aluminium, celluloïd, caoutchouc.
 Spécialité de travaux en or coulé ou estampé.
 Couronnes. — Travaux à pont. — Dents à pivots. — Redressement.
CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare
 chaque lundi.

TRANSPORTS FUNÈBRES
 à destination de tous pays.
Maison A. MURITH
 Siège social à GENEVE
 succursale : **FRIBOURG**, Téléphone 3.69
 Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.
CERCUEILS et **COURONNES**
 en tous genres. — Tarifs très modérés.
CIERGES, articles funéraires.
 Dépôts à **BULLE**: **LOUIS PASQUIER**, sacristain.
ROMONT, Charles Clément, ébéniste.
CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schroeter.

LE CABINET DENTAIRE
B. PÉGAITAZ
 Dentiste diplômé fédéral, **BULLE**
 est transféré au Bâtiment de la Banque de l'Etat (Hôtel Moderne).
 Consultations de 9 h. à 5 h. — Téléphone 113.

A crédit!
 Nous vous recommandons la plus IMPORTANTE MAISON EN SUISSE, Frankenstein, à Berne, Place Tour d'Horloge.
 Confections pour dames, hommes, enfants, chaussures, trousseaux, mobiliers et toutes sortes de marchandises, payables par acomptes mensuels. Fr. 5 ou 10 par mois. Demandez la feuille d'abonnement.

MISES PUBLIQUES
 Jeudi 5 décembre 1918, on vendra dès 10 heures du matin, devant le Château de Bulle :
 3 colliers complets et diverses autres pièces d'harnachement. Paiement comptant.

Demande de palefreniers.
 La Régie Suisse des chevaux, à Thonne, désire engager de suite un certain nombre, et pour un certain laps de temps, de jeunes gens, de préférence de la campagne, connaissant les soins à donner aux chevaux.
 Prière de s'annoncer à la Direction de la Régie Suisse des chevaux, à Thonne, en joignant à la demande le livret de service et des certificats. La Direction sus indiquée répondra en indiquant les conditions de l'engagement.

Grande teinturerie
O. THIEL & Co
 Succ. de O. THIEL
 Faubourg du Lac 15 et 17 **NEUCHÂTEL** Faubourg du Lac 15 et 17
 Nettoyage chimique et Teinture
 de
 Costumes et Vêtements en tous genres
 Noir pour DEUIL - Teinture garantie.
 Décatissage des étoffes.
 Maison de 1^{er} ordre. — Téléphone 7.51.
 DÉPOT: **Mme Marie Morand**, couturière,
 La Tour de Trême.

Schæffer frères
 Varis, 29, Fribourg, Tél. 6.55
Chauffage central
 Installations sanitaires.

Le café du Midi à Montreux est à louer.
 S'adr. à la Brasserie Beauregard, Montreux.

Chevaux
 pour l'abatage
 et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par 31503 L
L. GENOUD,
 Cercle catholique, **BULLE**.

VENTE de BOIS
 La VILLE de **BULLE** met en vente
 6 lots de bois en grume, cubant environ 1000 m³ préparés dans ses forêts communales.
 Rendez-vous des amateurs, pour voir les bois, lundi, 2 décembre, à 9 heures, au pont du Moulin de la Trême, et remettre les offres au Conseil communal jusqu'au lundi 9 décembre, à 7 heures du soir.
 Ville de Bulle.

Mise de bois de feu.
 Lundi 9 décembre 1918, il sera exposé en vente aux enchères publiques, environ 300 stères quartiers sapin et 3000 fagots de chignons préparés dans les forêts communales de Bulle.
 Rendez-vous à 9 heures au Rio Berthoud.
 Ville de Bulle.

Bois de moules A vendre
 pris sur place, dans les forêts du Chalet Neuf, rière la Part-Dieu
 21 monles de 3 stères de sapin et quelques cents fagots.
 Pour renseignements, s'adresser à M. Xavier Morand, forestier, Le Pâquier, et pour voir le bois, rendez-vous le mercredi 4 décembre à 10 heures du matin au « Chalet Neuf ».

Contre Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole, prenez le
SIROP BURNARD

A VENDRE
 une vache de 3 1/2 ans et un veau d'une année.
 S'adresser à **Publicitas S. A.** Bulle, sous P 2225 B.

La table de Noël du „Mercure”
 est mise dans toutes nos 133 succursales de la Suisse.

Outre nos principales spécialités en cafés, thés, cacao, chocolats, conserves, confitures, biscuits, bonbons, etc., très riche choix en penditifs p' arbres de Noël, petites bougies de Noël, articles de toute espèce pour cadeaux, bonbonnières, articles de fine confiserie, etc.

Spécialement recommandés :
CAFÉ DES FÊTES et **THÉ DES FÊTES**
 Mélanges établis avec le plus grand soin. Saveur délicieuse et arôme exquis.
 Se trouvent dans toutes nos 133 succursales de la Suisse.

AVIS
 Notre **FEUILLE DE NOËL de 1918** contenant des articles amusants pour adultes et pour enfants est distribuée gratuitement dès le 1^{er} décembre dans tous nos magasins.

La Nouvelle Ecole professionnelle de La Tour-de-Trême cherche INSTRUCTEURS ayant bonne pratique d'ateliers pour :
MÉCANIQUE
MENUISERIE
CORDONNERIE
TAILLEUR
 Adresser les offres avec conditions, certificats, références etc. à **M. Paul REICHLIN**, Banque cantonale, **BULLE**.

Agence immobilière & commerciale fribourgeoise S. A.
 Achats. — Ventes. — Échanges d'immeubles.
 Location de domaines & d'appartements.
 Gérances.
 Renseignements commerciaux.
 Recouvrement de créances. 5505 F
Bureau ouvert tous les jeudis à Bulle, Café du Commerce, 1^{er} étage.

SERVICE DES AUTOBUS C. E. G.
 Fribourg-Bulle et Fribourg-Planfayon
 Nouvel horaire du 2 décembre 1918.
 Consulter les affiches.
 Demander les horaires au Bureau de la Direction à Bulle, ou au Garage des Autobus (Avenue de Pérolles), à Fribourg.
 En suite d'ordre supérieur motivé par l'insuffisance des arrivages de benzine, le service des autobus est suspendu les **dimanches et fêtes** jusqu'à nouvel avis.

Les amateurs de quilles
 sont avisés que pendant tout l'hiver le local sera chauffé le dimanche.
 Se recommande
 2237
Mme Vve GEX, au Tirage, **BULLE**

L'Usine L. DESPOND, à BULLE, cherche quelques **manceuvres** et un **cylindreur**.
 S'adresser au bureau de l'entre-prise. [2252] 2134

Sage-femme
 diplômée de la Maternité de Genève
 une année de pratique à la Polyclinique gynécologique et obstétricale de l'Université de Genève.
Mlle J. GREMION
PRINGY.

EX

Visitez nos JOU

A

MISES

Pour cause de décès, il sera exposé **Hercule Pittet**, près du Nord, des horloges, commodes, chaises, pailles, outils divers, 1 lot de planches. Il sera procédé ensuite à la vente des écuries, remise, eau et électricité attenante. Occasion exceptionnelle. Lues avant la mise.

GRANDE EXPOSITION

DE Jouets

Le plus grand assortiment de la
--- contrée ! ---



Poupées - Têtes pour poupées -
Poussettes - Chambres et cuisines -
Meubles pour poupées - Magasins -
Potagers - Berceaux - Balances -
Poupées et animaux en étoffe - Jeux
de patience - Jeux de construction -
Jeux de quilles - Jeux de plots -
Cubes - Chevaux et vaches - Ba-
lançoires - Trompettes - Soldats -
Forteresse - Canons - Fusils -
Sacs militaires - Képis militaires.

Visitez notre Exposition au 1^{er} Etage

Assortiment immense dans les articles de
Chemins de fer

Chaque client reçoit à titre gracieux un joli
cadeau pour tout achat de

(tous les accessoires sont en ra-
yon) - Machines à vapeur - Modèles
pour instructions - Lanternes magi-
ques.

JOUETS à partir de 3 fr.

Grands Magasins

AU LOUVRE BULLE

MISES PUBLIQUES

Pour cause de décès, il sera exposé en mises publiques le **jeudi 12 décembre**, devant le domicile de feu **Hercule Pittet**, près du Nord, à **Bulle**, savoir : 1 jument de 7 ans ; mobilier : 2 lits, tables de nuit, tables, horloge, commode, chaises, potagers à pétrole ; divers harnais de chevaux et vaches, 3 traîneaux, coupe-paille, outils divers, 1 lot de planches et 1 lot de fagots secs.

Il sera procédé ensuite à la vente des immeubles, soit : maison d'habitation avec 2 logements, grange, 2 écuries, remise, eau et électricité ; le tout en parfait état, ainsi qu'environ une pose de terre de 1^{re} qualité, attenante. Occasion exceptionnelle pour marchand de bétail. Les conditions de vente de l'immeuble seront lues avant la mise.

Les héritiers.

Classe enfantine et préparatoire.

La rentrée aura lieu **mercredi 4 décembre**.
S'adresser en dite classe, à 9 h.
du matin.

On cherche à **RECO**
chambre meublée
chauffable.

S'adresser au bureau du journal.

50

Appareils photographiques
sont actuellement
à vendre d'occasion.

Demandez la liste détaillée avec
prix chez **Schnell**, Place St-
François, Lausanne.

CHAUSSURES MODERNES

Téléphone 63 S. A. Place du Tilleul

— BULLE —

Pour la SAINT-NICOLAS

Nous offrons jusqu'à épuisement du stock quelques articles à des prix très avantageux.

APERÇU DES PRIX

Pour ENFANTS			Pour DAMES		
Art. 3000	Bottines lacets	croûte, non doublées 22/26 9.-	Art. 3007	Bottines lacets	croûte, ferrées 23 --
3001	»	» chèvre chagrin, 18/21 8.30	3008	»	» » fx. bts., sur 1 forme 23 --
3002	»	» » » 22/26 9 90	3009	»	» » » 25 --
Pour FILLETES 26/29			3010	»	Derby » » 26.80
3003	Bottines lacets	croûte, ferrées, non doublées 15 80	3011	»	» » peau fine, bts. 30.--
3004	»	» » » fx bts. 15.50	3012	»	» » lacets claue cuir, tige étoffe 29.--
			3013	»	» » Derby chèvre chagrin, bts. vernis 32.--
3005	»	» » ferrées, non doublées 17.50	Pour MESSIEURS. 40/46		
3006	»	» » » fx. bts. 17.80	3017	Napolitains	croûte ferrés lourds 28.--
Pour GARÇONS 37/39			3018	Bottines lacets	croûte bts. 30.--
3014	Bottines lacets	croûte, ferrées 25 --	3019	»	» » Derby » » non doublées 31.--
3015	Napolitains	croûte, ferrés 24 70	3020	»	» » » R. box bts. 35.--
3016	Bottines Derby	R. box bts. 30 --			

Choix énorme en SOQUES

Socques doublées, sans couture derrière	23/25 5.75	26/30 7.10	31/36 8.25	37 42 10.20
» » » avec » » »	6.-	7.25	8.50	10.50
Socques Derby non doublées	26/29 8.20,	30/35 9.50,	36/37 11.50.	
Socques napolitaines croûtes, non doublées, 41/47	12.90.	Socques en boxcalf et vernis, doublées flanelle.		

Ces prix s'entendent net sans escompte. -- Envoi contre remboursement.

Voir l'étalage spécial.

Pour la St-Nicolas

Reçu un bel assortiment de
Jouets & Garnitures p. Arbres de Noël

ainsi qu'un beau choix

d'Articles pour Cadeaux.

Bazar Français
BULLE

Grande vente de Bonneterie et Mercerie.
„Aux Occasions“ Bulle

Blouses d'hiver — velours pour costumes — bas —
chaussettes — corsets — laine — coton — fil.
Chemises — caleçons — camisoles — Brassières —
langes — béguins. — Tabliers — linge — Echarpes
laine et soie. — Bandes molletières. — Cols et crava-
tes. — Emplèvements de chemises. — Broderie, dentel-
les et rubans — ouvrages à broder. — Mouchoirs de po-
che. — Bretelles. — Lacets de souliers.
Cannes et parapluies.
Peignes — peignettes — barrettes.
Savonnets et parfums.
FOURURES

L'Usine BOCHUD
à BULLE
demande

Dessinateurs techniques
Forgerons
Serruriers
Machinistes
Ajusteurs, etc.

D^r GOUMAZ
de retour.

POUR LA ST-NICOLAS

Avant de faire vos achats en

CHAUSSURES

visitez le Magasin

Vve SOTTAS-THALMANN
BULLE

maison Barras, en face du Cheval-Blanc

On y trouvera un grand choix de

chaussures fortes pour la campagne

pour Messieurs, Dames et enfants ;

également beau choix de

chaussures d'hiver

telles que chaussures galochées, velours,
chaussons et pantoufles doublées et socques
à des prix sans concurrence.

Sur socques en quantité rabais spécial.

Maison de confiance. Escompte 3 %.

St-Nicolas-Fêtes-Noël.

EXPOSITION

JOUETS, JEUX, CADEAUX utiles
et fantaisies.

Magasin ACKERMANN-ÉBERLÉ
BULLE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
» . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9 50
» . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

Démocratie et dé

L'idée démocratique a
monde entier, un pas de g
les nations de la terre
l'application des principe
ques à leurs institutions
comme la pierre fondamen
bonheur futur et de leur

La propagation de l'idée
que est-elle un effet de la
souffrances qu'elle apporte
nité? Il est indéniable qu
elle-même ne saurait avoi
aussi général et aussi gra
on ne saurait également p
lence le fait que les peupl
ouvert les yeux à la lum
font rendu compte que
telle qu'elle existait en
Turquie et surtout en

était funeste aux nations ;
constater que, sans elle
guerre n'aurait éclaté. E
sionnés, ils se sont tourné
démocratique, comme ver
moyen d'échapper à l'aver
mixères et tant de souffra

La démocratie est la né
guerre ; non point que cell
impossible si elle est dicté
constances, si elle est dé
une nation qui ne puisse pa
mocratie et dans ses princ
de conduite internationale
nations qui ont fait leur
cipe que le peuple est
maître, jamais une guerre
clatera.

En Suisse, nous nous
puis des siècles des char
démocratie. Sommes-nous
tés fidèles à ces principes
nous nous poser en exem
tres nations? Hélas! a
nous avons maintes fois fait
et que nous avons oublié
Les pleins pouvoirs que s'e
Conseil fédéral en sont
manifeste. Sous l'impulsio
reur momentanée, les Co
nation ont pu oublier leu
tives et les abandonner
exécutive; mais, le pre
passé, ils avaient le devo
tuer au peuple ses droits i
de retirer ces pleins-pouv
causé à la nation tant de
lui ont fait courir tant de
à l'intérieur, soit à l'extéri
Il y a quelque chose de